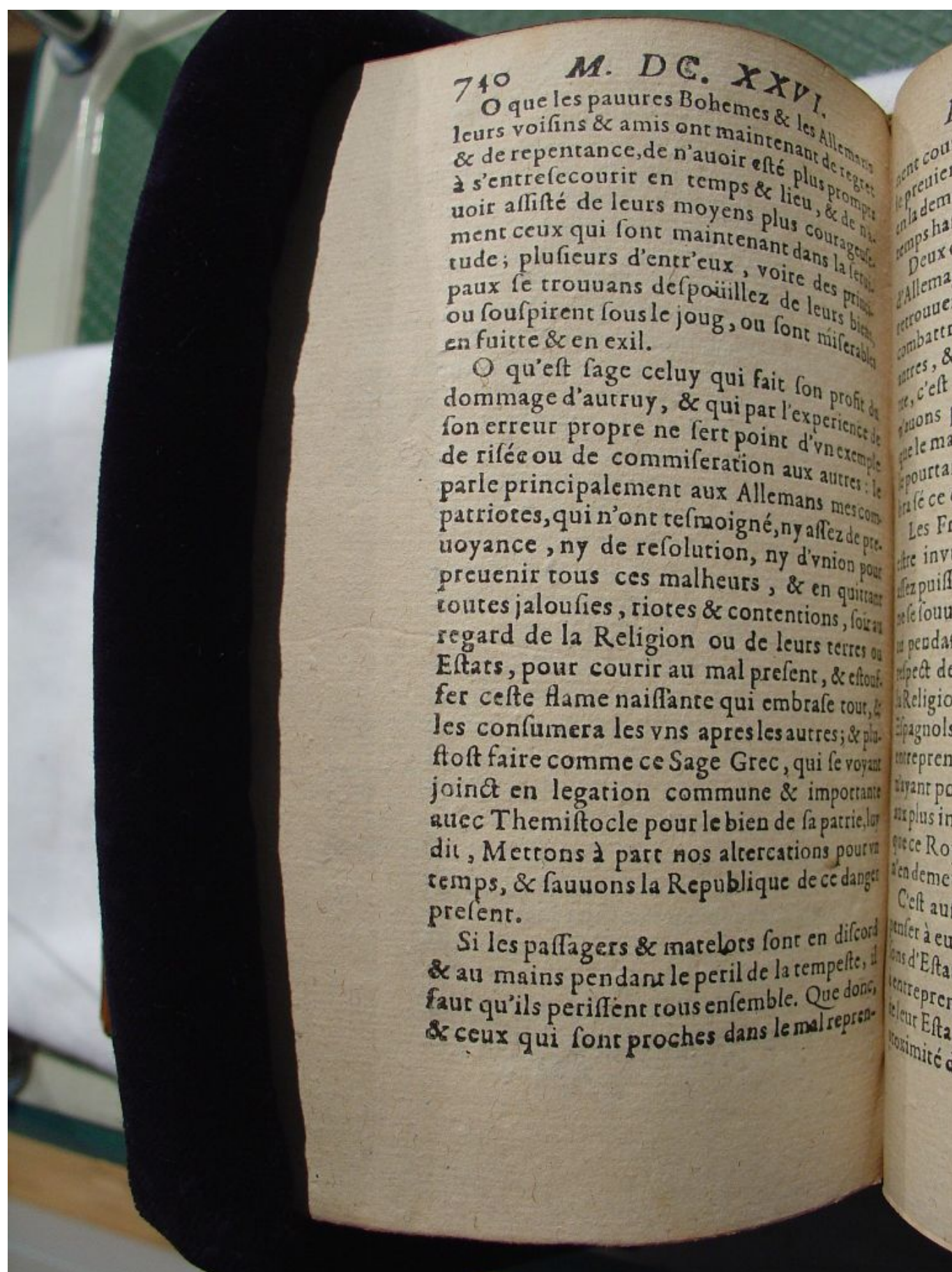
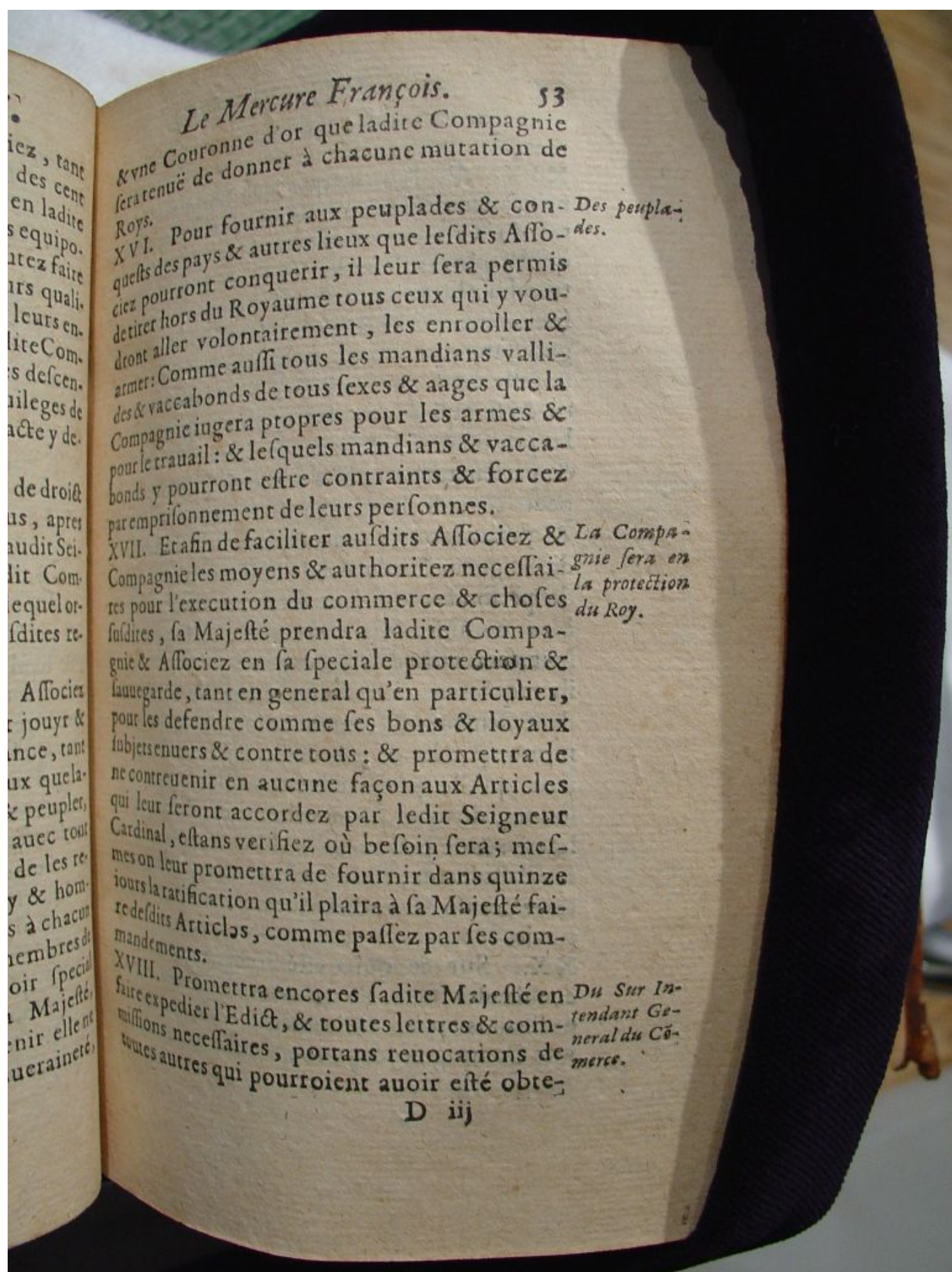


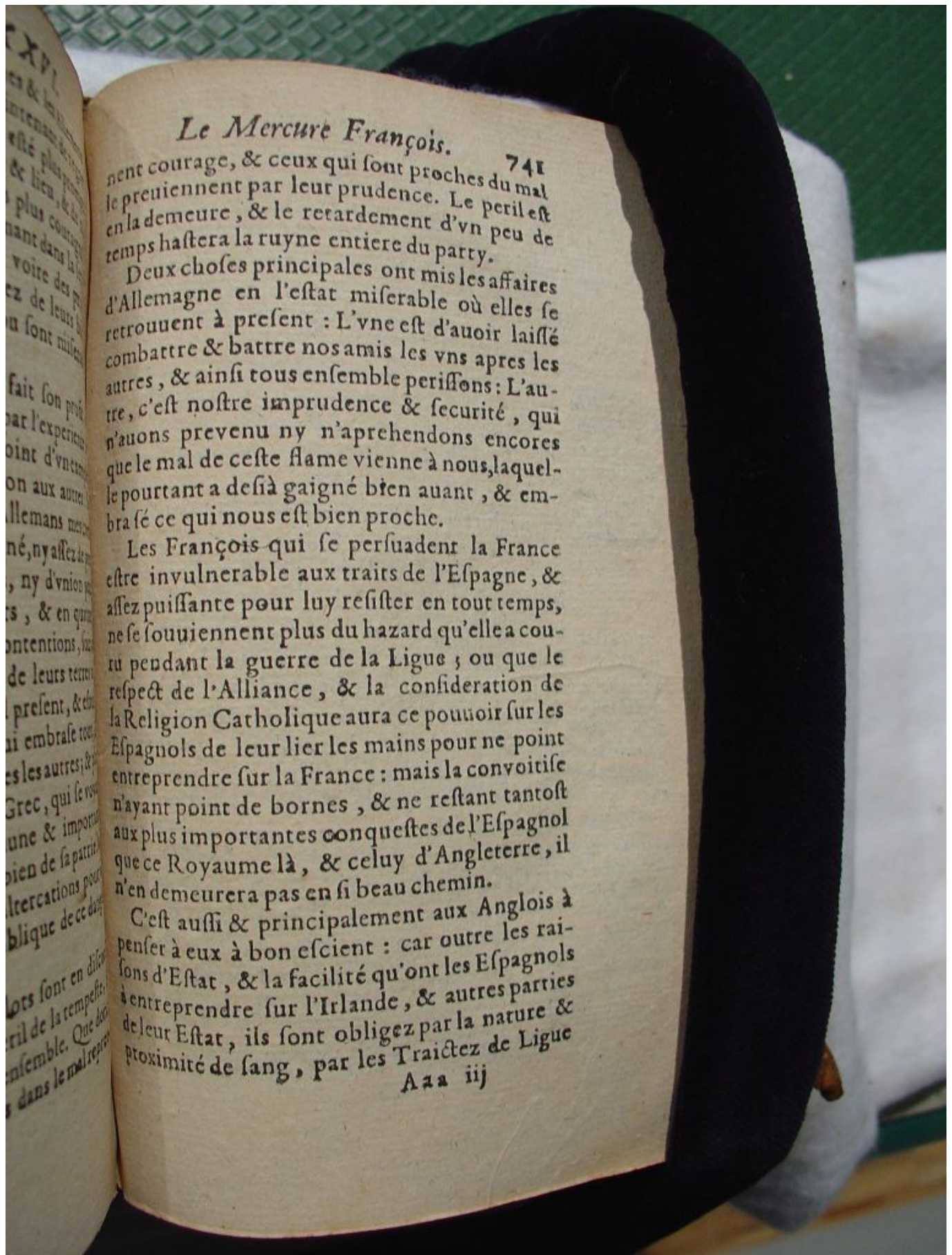
1626_740.jpg



1626_053.jpg



1626_741.jpg



Le Mercure François.

741

ment courage, & ceux qui sont proches du mal le preuiennent par leur prudence. Le peril est en la demeure, & le retardement d'un peu de temps hastera la ruyne entiere du party.

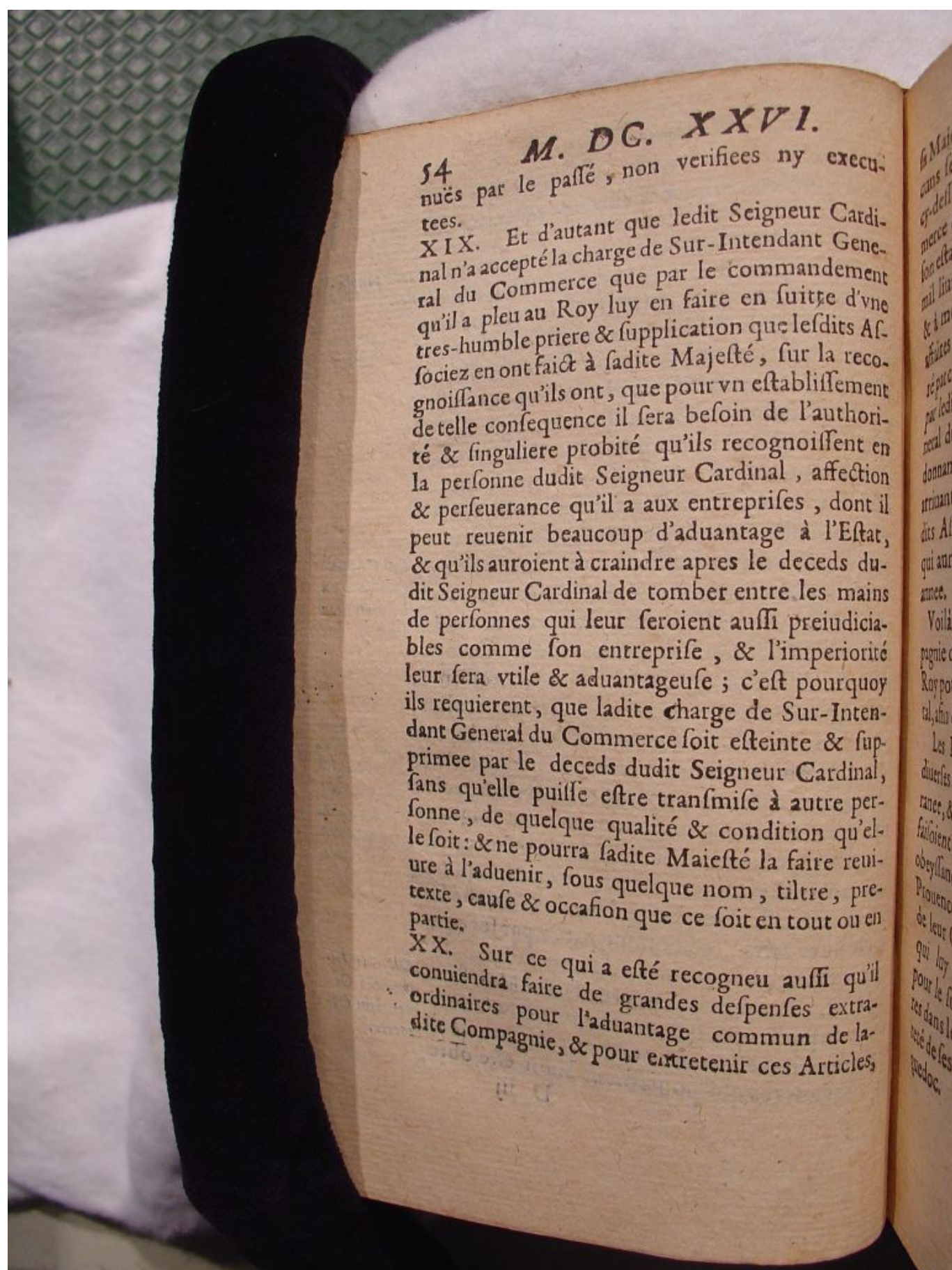
Deux choses principales ont mis les affaires d'Allemagne en l'estat miserable où elles se retrouuent à present : L'une est d'auoir laissé combattre & battre nos amis les vns apres les autres, & ainsi tous ensemble perissons : L'autre, c'est nostre imprudence & securité, qui n'auons preuenu ny n'aprehendons encores que le mal de ceste flame vienne à nous, laquelle pourtant a desjà gaigné bien auant, & embrasé ce qui nous est bien proche.

Les François qui se persuadent la France estre invulnerable aux traits de l'Espagne, & assez puissante pour luy resister en tout temps, ne se souuiennent plus du hazard qu'elle a couru pendant la guerre de la Ligue ; ou que le respect de l'Alliance, & la consideration de la Religion Catholique aura ce pouuoir sur les Espagnols de leur lier les mains pour ne point entreprendre sur la France : mais la convoitise n'ayant point de bornes, & ne restant tantost aux plus importantes conquetes de l'Espagnol que ce Royaume là, & celuy d'Angleterre, il n'en demeurera pas en si beau chemin.

C'est aussi & principalement aux Anglois à penser à eux à bon escient : car outre les raisons d'Estat, & la facilité qu'ont les Espagnols à entreprendre sur l'Irlande, & autres parties de leur Estat, ils sont obligez par la nature & proximité de sang, par les Traictez de Ligue

Aaa iij

1626_054.jpg

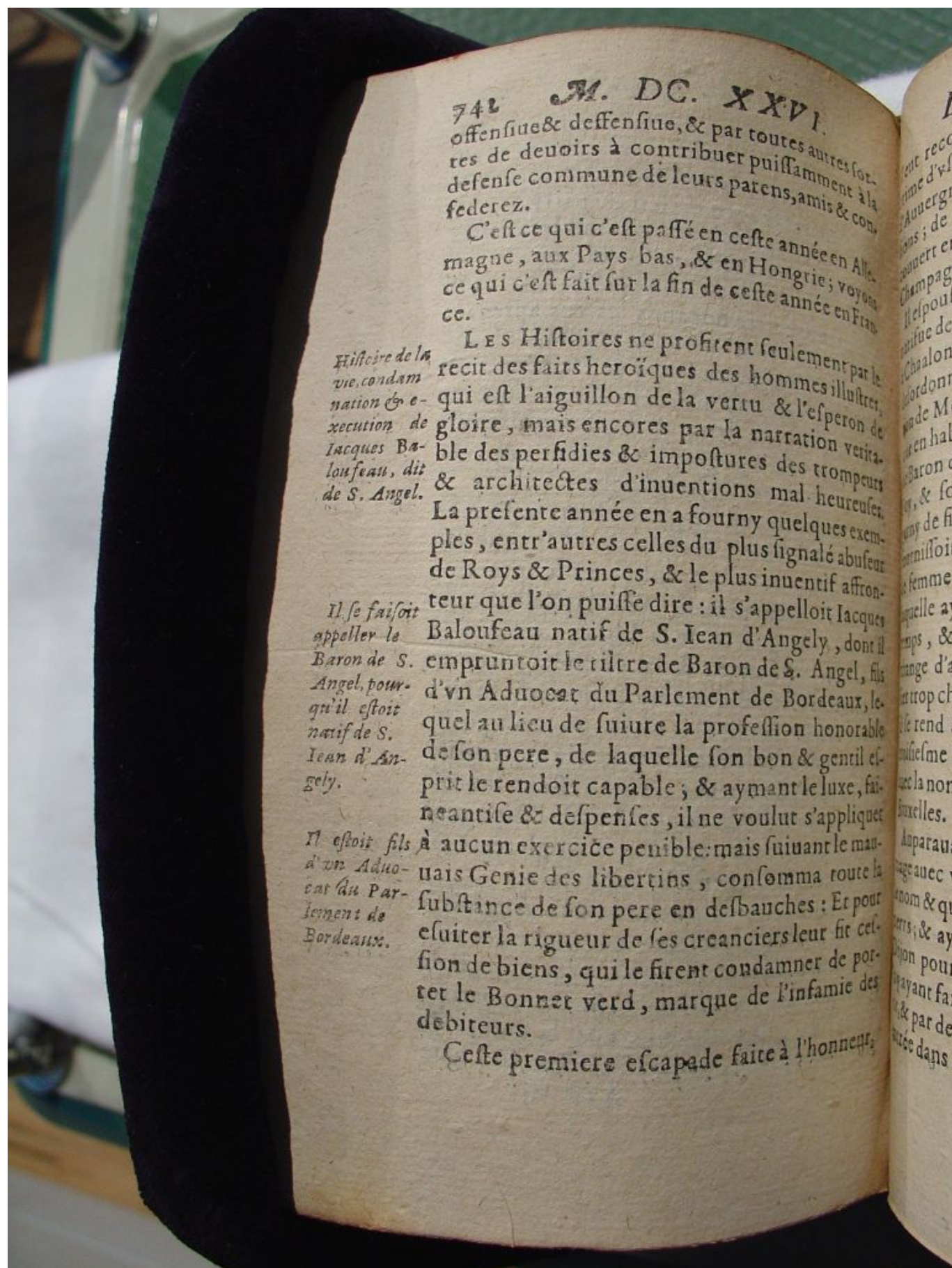


54 *M. DC. XXVI.*
nuës par le passé, non verifiees ny execu-
tees.

XIX. Et d'autant que ledit Seigneur Cardi-
nal n'a accepté la charge de Sur-Intendant Gene-
ral du Commerce que par le commandement
qu'il a pleu au Roy luy en faire en suite d'une
tres-humble priere & supplication que lesdits As-
socioz en ont faict à sadite Majesté, sur la reco-
gnoissance qu'ils ont, que pour vn establissement
de telle consequence il sera besoin de l'autorité
& singuliere probité qu'ils recognoissent en
la personne dudit Seigneur Cardinal, affection
& perseuerance qu'il a aux entreprises, dont il
peut reuenir beaucoup d'aduantage à l'Estat,
& qu'ils auroient à craindre apres le deceds du-
dit Seigneur Cardinal de tomber entre les mains
de personnes qui leur seroient aussi preiudicia-
bles comme son entreprise, & l'imperiorité
leur sera vtile & aduantageuse; c'est pourquoy
ils requierent, que ladite charge de Sur-Inten-
dant General du Commerce soit esteinte & sup-
primee par le deceds dudit Seigneur Cardinal,
sans qu'elle puisse estre transmise à autre per-
sonne, de quelque qualité & condition qu'elle
soit: & ne pourra sadite Majesté la faire reui-
re à l'aduenir, sous quelque nom, tiltre, pre-
texte, cause & occasion que ce soit en tout ou en
partie.

XX. Sur ce qui a esté recogneu aussi qu'il
conuiendra faire de grandes despenses extra-
ordinaires pour l'aduantage commun de la-
dite Compagnie, & pour entretenir ces Articles,

1626_742.jpg



742 M. DC. XXVI.

offensive & deffensive, & par toutes autres formes de deuoirs à contribuer puissamment à la defense commune de leurs parens, amis & confedererez.

C'est ce qui c'est passé en ceste année en Allemagne, aux Pays bas, & en Hongrie; voyons ce qui c'est fait sur la fin de ceste année en France.

Histoire de la vie, condamnation & execution de Jacques Baloufseau, dit de S. Angel.

Les Histoires ne profitent seulement par le recit des faits heroïques des hommes illustres, qui est l'aiguillon de la vertu & l'esperon de gloire, mais encores par la narration veritable des perfidies & impostures des trompeurs & architectes d'inuentions mal heureuses.

La presente année en a fourny quelques exemples, entr'autres celles du plus signalé abuseur de Roys & Princes, & le plus inuentif affronteur que l'on puisse dire: il s'appelloit Jacques Baloufseau natif de S. Iean d'Angel, dont il empruntoit le tiltre de Baron de S. Angel, fils d'un Aduocat du Parlement de Bordeaux, lequel au lieu de suiure la profession honorable de son pere, de laquelle son bon & gentil esprit le rendoit capable; & aymant le luxe, fauueantise & despenfes, il ne voulut s'appliquer

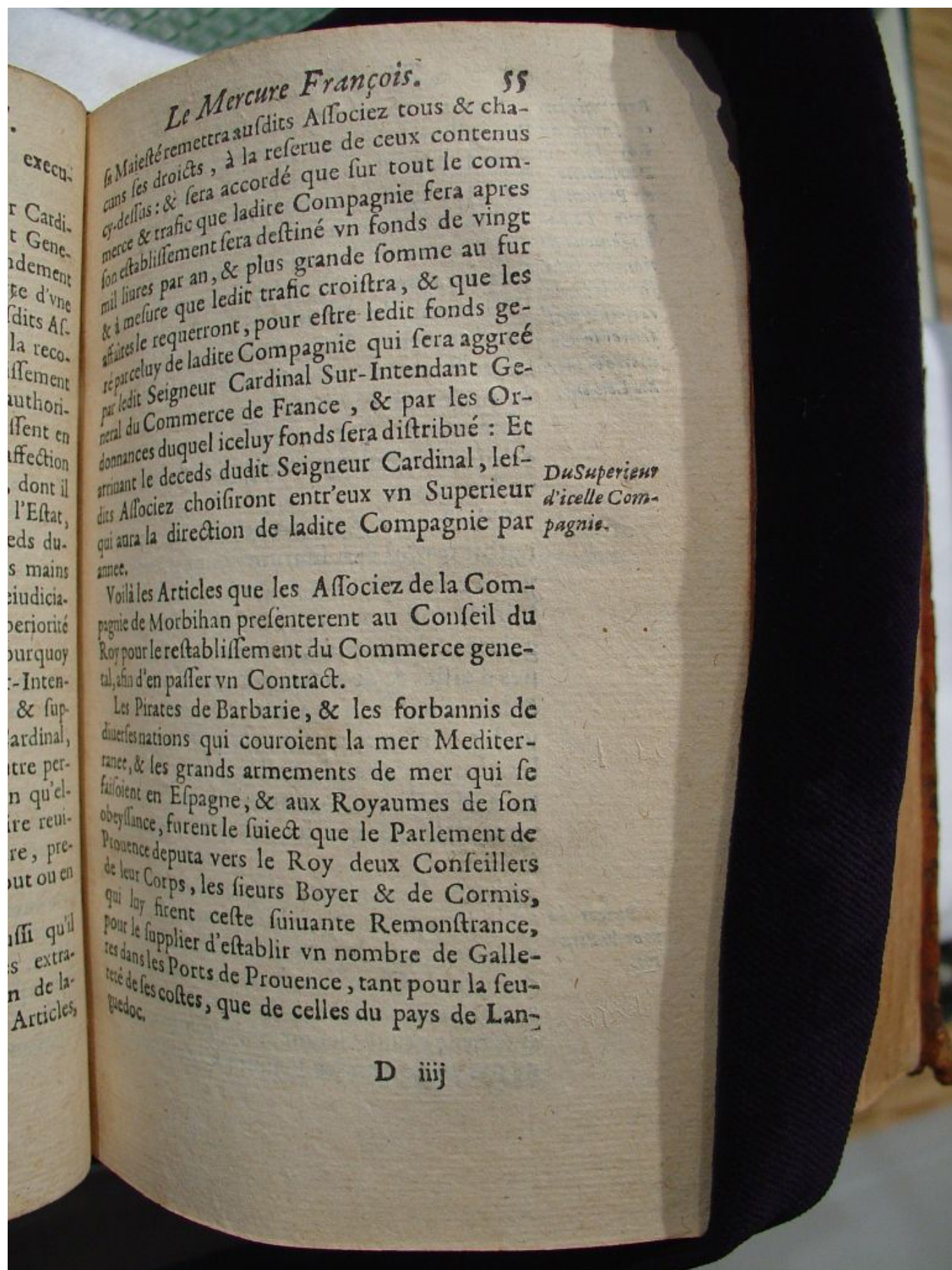
Il se faisoit appeller le Baron de S. Angel, pour qu'il estoit natif de S. Iean d'Angel.

Il estoit fils d'un Aduocat au Parlement de Bordeaux.

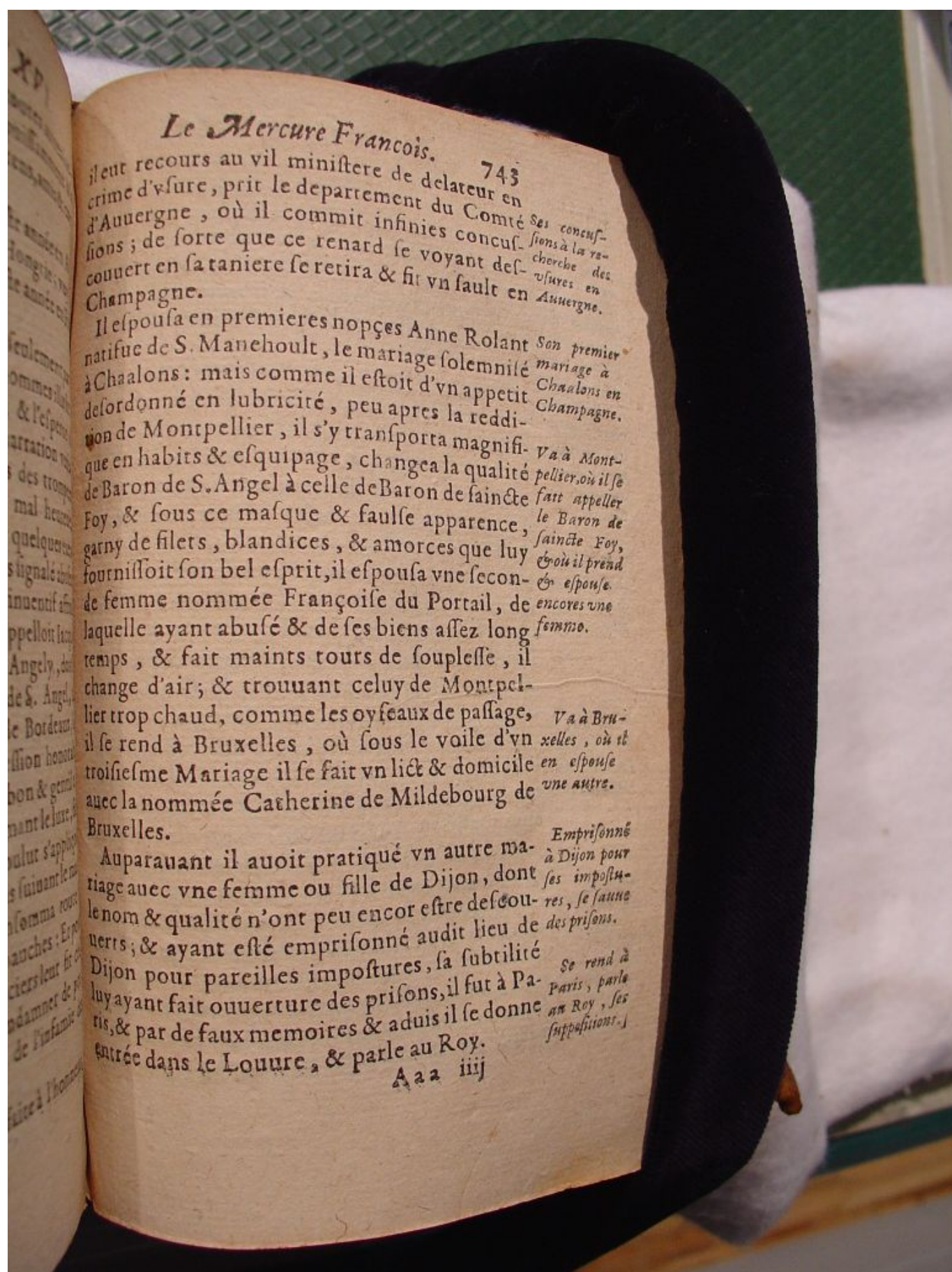
à aucun exercice penible: mais suiuant le mauuais Genie des libertins, consommâ route la substance de son pere en desbauches: Et pour esuiter la rigueur de ses creanciers leur fit cession de biens, qui le firent condamner de porter le Bonnet verd, marque de l'infamie des debiteurs.

Ceste premiere escapade faite à l'honneur,

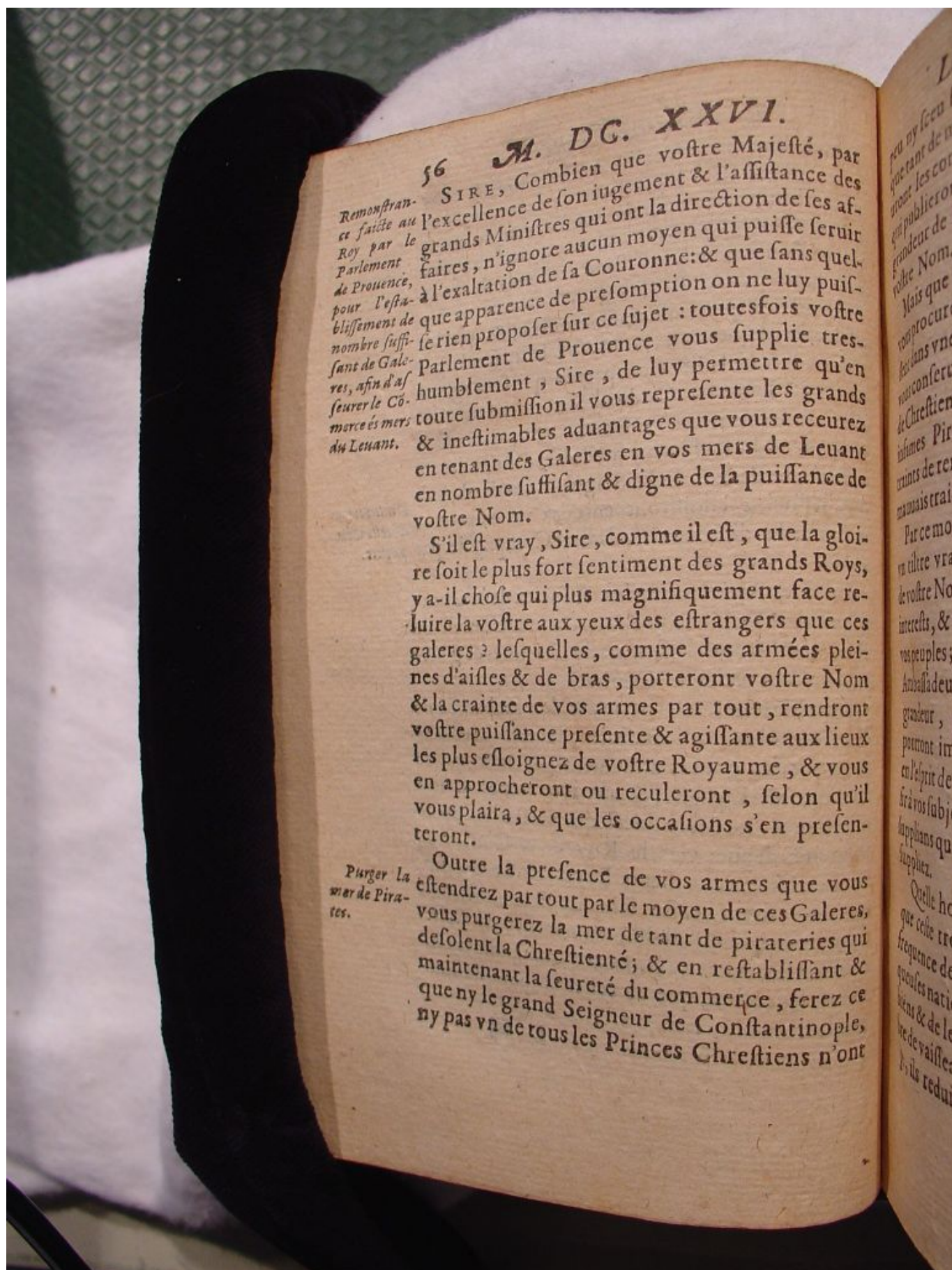
1626_055.jpg



1626_743.jpg



1626_056.jpg

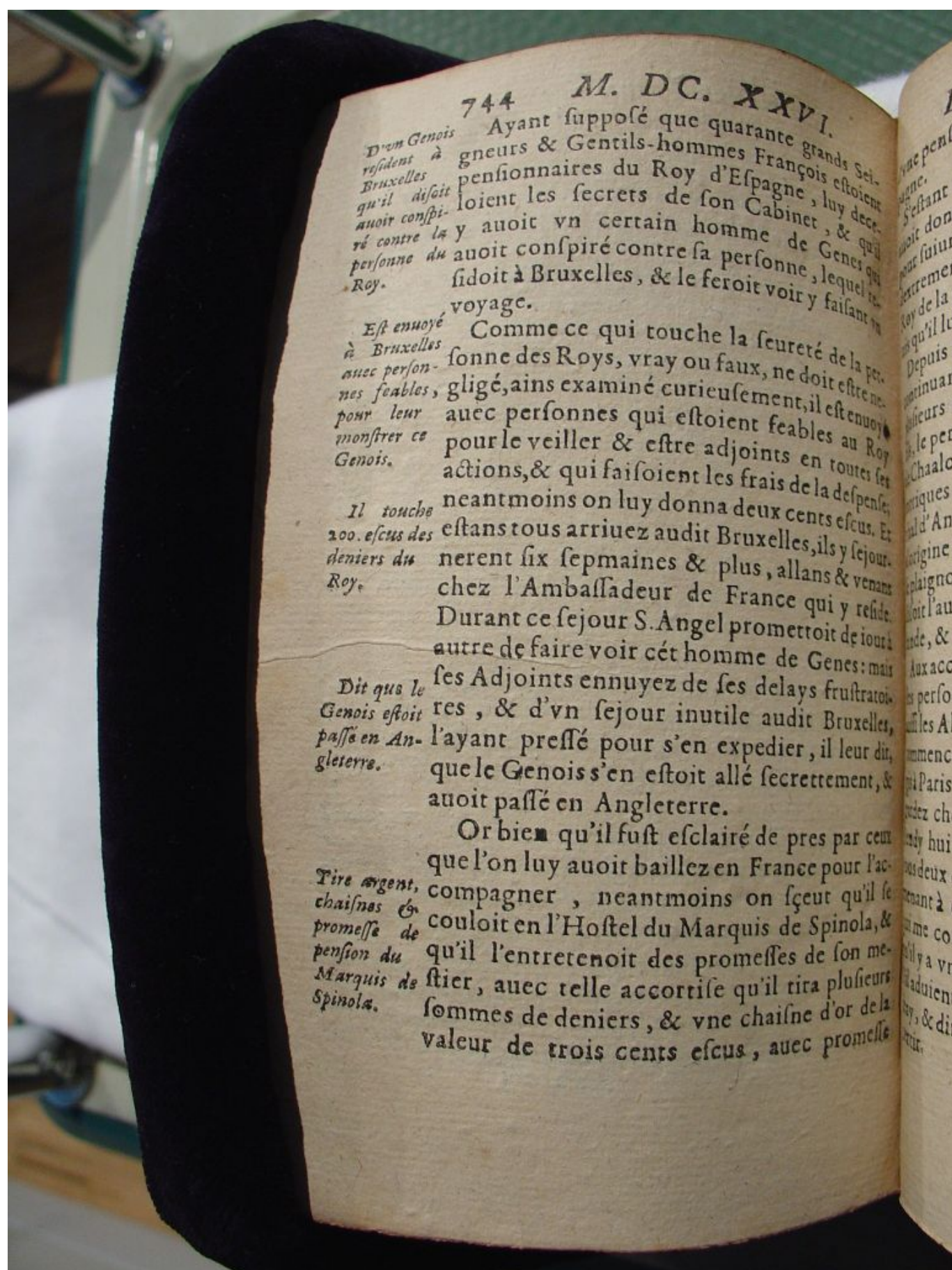


56 **M. DC. XXVI.**
 Remonst- SIRE, Combien que vostre Majesté, par
 ce faite au l'excellence de son iugement & l'assistance des
 Roy par le grands Ministres qui ont la direction de ses af-
 Parlement faire, n'ignore aucun moyen qui puisse servir
 de Prouence, à l'exaltation de sa Couronne: & que sans quel-
 pour l'esta- que apparence de presumption on ne luy puis-
 blissement de serien proposer sur ce sujet: toutesfois vostre
 nombre suffi- Parlement de Prouence vous supplie tres-
 sant de Gale- humblement, Sire, de luy permettre qu'en
 res, afin d'as- toute submission il vous represente les grands
 seurer le Co- & inestimables aduantages que vous receurez
 merce es mers en tenant des Galeres en vos mers de Leuant
 du Leuant.

S'il est vray, Sire, comme il est, que la gloi-
 re soit le plus fort sentiment des grands Roys,
 ya-il chose qui plus magnifiquement face re-
 luire la vostre aux yeux des estrangers que ces
 galeres: lesquelles, comme des armées plei-
 nes d'aïsses & de bras, porteront vostre Nom
 & la crainte de vos armes par tout, rendront
 vostre puissance presente & agissante aux lieux
 les plus esloignez de vostre Royaume, & vous
 en approcheront ou reculeront, selon qu'il
 vous plaira, & que les occasions s'en presen-
 teront.

Purger la Outre la presence de vos armes que vous
 mer de Pira- estendrez par tout par le moyen de ces Galeres,
 tes. vous purgerez la mer de tant de pirateries qui
 desolent la Chrestienté; & en restablissant &
 maintenant la seureté du commerce, ferez ce
 que ny le grand Seigneur de Constantinople,
 ny pas vn de tous les Princes Chrestiens n'ont

1626_744.jpg



1626_057.jpg

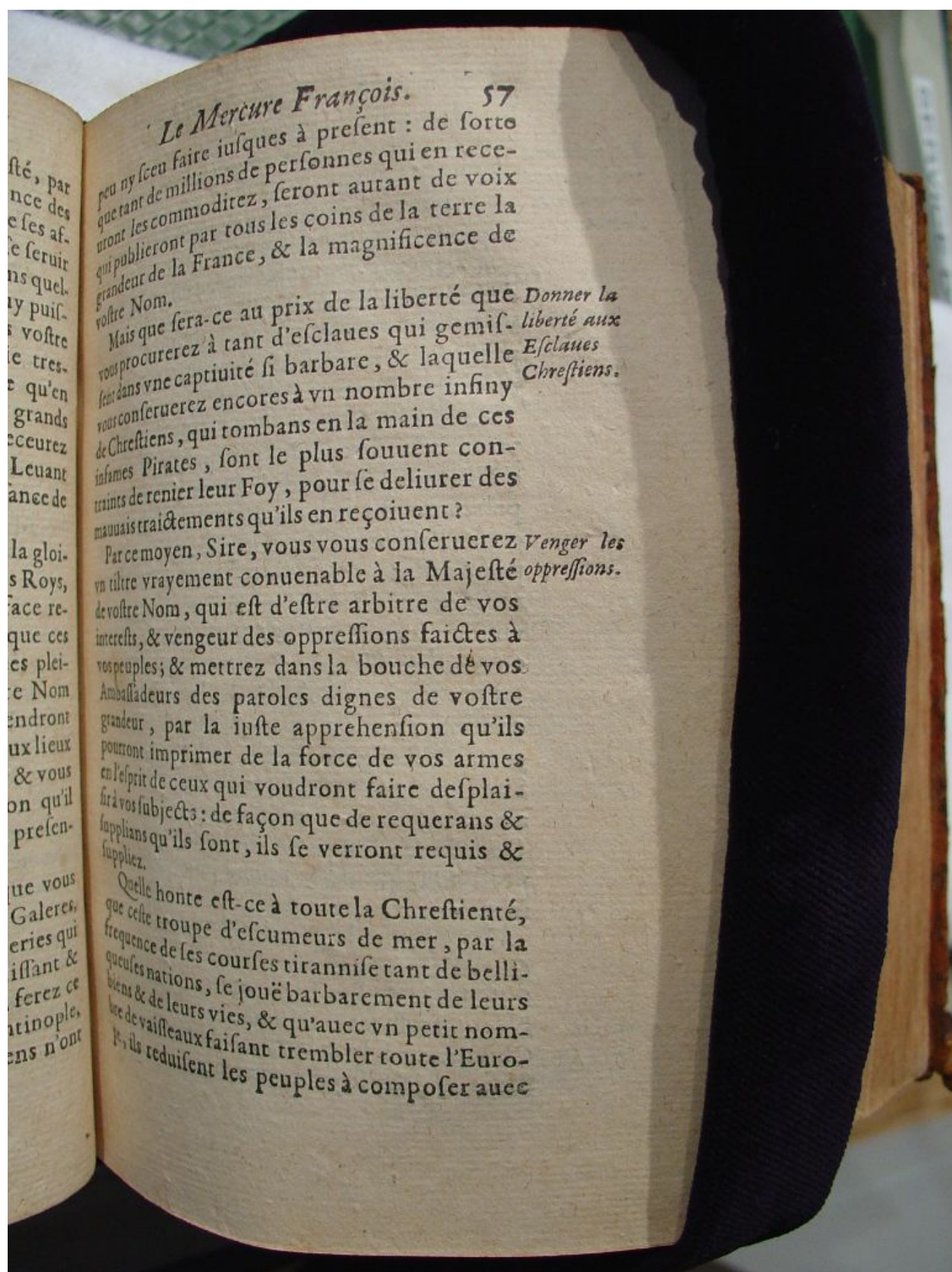


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan